



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mercredi 3 décembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2025/29 de la Municipalité, du 11 septembre 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer un crédit d'étude de CHF 3'790'000.- pour l'organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie et les études jusqu'à la fin des appels d'offres pour la création d'un nouveau collège dit « Collège de Beau-Rivage » comprenant 18 salles de classe (7-8P), des salles de dégagement et multi usages, une antenne administrative, un groupe santé et une salle de gymnastique VD2 ;
2. de balancer le compte d'attente 35101002400 sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'octroyer un crédit d'investissement de CHF 3'700'000.- en vue de l'installation et de la location d'un pavillon provisoire (conteneurs) pour la création de 10 salles de classe (7-8P) durant la période transitoire des études et des travaux ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs au crédit mentionné sous chiffre 1 et 3 sur la rubrique 390 du Service des écoles et du parascolaire ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements relatifs au crédit mentionné sous chiffre 3 sur la rubrique 331 du Service des écoles et du parascolaire ;
6. de prendre acte de la réponse au postulat de Fabrice Moscheni et consorts « Créons un terrain multisport football/basket pour les quartiers de Montchoisi, Chandieu, Jurigoz et alentours » ;
7. de prendre acte de la réponse à la pétition d'Arthur et Moscheni et consorts « Construction d'un terrain multisports dans le quartier de Croix-d'Ouchy »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi trois décembre deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe